COMITE DÉPARTEMENTAL HAUTES PYRÉNÉES RUGBY	FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY RECONNU D'UTILITE PUBLIQUE S.A.G 9994 COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DES HAUTES-PYRENEES	Ligue Occitanie de Rugby

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FINANCIÈRE
DU 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 16 octobre à 19 heures, les présidents des clubs, les élus et membres associés du comité départemental de rugby se sont réunis, sous convocation de la présidence, au comité situé, boulevard du Martinet, bâtiment A, salle Gavarnie, 65000 TARBES. La feuille d'émargement des clubs est annexée au présent procès-verbal. La feuille d'émargement des élus et chargés de mission est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur **Pierre JEAN-MARIE**, président du comité départemental de rugby, et le secrétariat de séance est assuré par Monsieur **Gérard DUCLOS**, secrétaire général du comité départemental.

L'ordre du jour est le suivant :

- ouverture de l'assemblée générale par le Président du comité départemental,
- lecture et approbation du rapport du Président de la commission chargée de vérifier la conformité des pouvoirs et des procurations,
- présentation du compte d'exploitation au 30 juin 2025, présentation du bilan au 30 juin 2025,
- approbation de l'arrêté des comptes,
- questions diverses.

<u>ouverture de l'assemblée générale par le Président du comité départemental</u>

Mesdames Messieurs,

Merci de votre présence ce soir à notre assemblée financière annuelle. Dans un contexte plus que perturbé au niveau national sur le plan financier, accompagné d'une morosité ambiante nous abordons cette saison avec beaucoup de précautions. Il est urgent de rester prudent sur un avenir aussi peu encourageant pour la santé financière de nos structures eu égard à la situation économique peu reluisante de notre pays.

Comme pour les clubs, vous le savez que la bonne santé financière est essentielle, elle garantit notre capacité à développer notre sport et à maintenir nos engagements envers la FFR et la LOR. Tout cela est lié et nous oblige à une gestion prudente et rigoureuse. D'autant plus que nous devons d'ici fin mars rédiger pour les 3 années à venir le plan d'orientation départemental (POD) en intégrant les 5 piliers qui dictent nos actions :

- le scolaire, les EDR, les sélections départementales, l'accompagnement et l'animation des clubs du territoire et un pilier complémentaire qu'il nous reste à définir.

Pour cela nous aurons besoin de votre expérience, de votre savoir faire et de toutes vos idées pour construire l'avenir dans le développement du rugby dans notre département en tenant compte de notre situation économique et sociale de notre territoire. Les projets futurs et actions à mener sont bien entendu liés à nos finances.

Néanmoins notre objectif reste le même : assurer la pérennité du comité tout en permettant au plus grand nombre de bénéficier de nos actions. Nos ressources financières issues essentiellement des subventions publiques, des aides fédérales et régionales. Ces sommes sont intégralement réinvesties dans l'activité du comité. Elles permettent entre autres le soutien aux clubs et des EDR, l'accompagnement du rugby scolaire, féminin, les sélections et le développement du rugby sous toutes ses formes.

Nous devons maintenir cet équilibre et préparer l'avenir. Nous savons que les années à venir s'annoncent exigeantes, hausse des coûts, évolution des financements publics, besoins spécifiques dans le cadre de la communication, formation et matériels. Nous abordons ces défis avec confiance et lucidité.

C'est pourquoi nous devons maintenir un équilibre financier solide tout en continuant à investir là ou le rugby à besoin de nous : dans les écoles, auprès des jeunes et dans le soutien au bénévolat le cœur de notre engagement. Notre objectif est de préserver en premier lieu nos salariés et de prioriser nos actions en fonction de nos possibilités budgétaires.

Enfin nous restons attentifs à la recherche de nouvelles ressources de financement notamment à travers des partenariats privés, des projets communs avec les collectivités et le développement d'initiatives locales.

Comme vous allez pouvoir le constater notre équipe est tournée vers une gestion saine sans bouleversement notable. Pour cela je vais laisser la parole au trésorier Monsieur **Yves LANSAC**.

lecture et approbation du rapport du Président de la commission chargée de vérifier la conformité des pouvoirs et des procurations

Monsieur **André DUVIEILH**, Président de la commission chargée de vérifier la conformité des pouvoirs et des procurations, assisté de Monsieur **Albert DOMIQUÉ** donnent lecture de son rapport qui fait état de la présence de 24 clubs sur 27 clubs convoqués soit un taux de participation de 88 %. Les 24 clubs présents ou représentés totalisent 166 voix sur les 189 possibles soit 87 %. Le quorum étant atteint l'assemblée générale ordinaire financière peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Aucune observation suite à la lecture du rapport de Président de la commission chargée de vérifier la conformité des pouvoirs et des procurations.

présentation du compte d'exploitation au 30 juin 2025, présentation du bilan au 30 juin 2025 par Monsieur Yves LANSAC

En ma qualité de trésorier de l'association, je vais vous présenter le compte rendu financier de l'exercice clos au 30 juin 2025 et portant sur la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les comptes ont été clôturés conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation comptable en vigueur.

La procédure d'enregistrement des opérations comptables a été identique aux exercices antérieurs et aucun événement particulier n'est à souligner.

Les documents comptables, bilan et compte d'exploitation, vous sont présentés par power point.

Nous allons d'abord consulter le compte de résultat d'exploitation où apparaissent les charges pour un montant de 182229 euros alors que les produits s'élèvent à 175839 euros, il en ressort donc un déficit de 6390 euros alors que l'exercice précédent dégagé un excédent de 3312 euros.

Nous allons analyser les postes de charges les plus notoires et demandant commentaires :

CHARGES	2024-25	PRODUITS	2024-25
ACHATS DIVERS FOURNITURES	2550	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	24600
FRAIS ADMINISTRATIFS	2078	SUBVENTION FEDERATION	26992
LOCATIONS DIVERSES	8977	SUBVENTION LIGUE	9993
EQUIPEMENT SPORTIF	2338	SUVENTION ANS	5200
ENTRETIEN DIVERS	2358	SUBVENTIONS DIVERSES	5080
DEPLACEMENTS	30374	COTISATIONS CLUBS	7565
VACATIONS HONORAIRES	858	RECETTES MANIFESTATIONS	49283
REUNIONS MISSIONS RECEPTIONS	6804	TRANSFERT DE CHARGES	9740
SALAIRES	45928	DONS RECUS	28083
CHARGES SOCIALES	9299	PRODUITS DIVERS DE GESTION	290
ORGANISATION MANIFESTATIONS	33102	SPONSORING	7300
FRAIS FONCTIONNEMENT SECTION	15752	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1713
FRAIS FONCTIONNEMENT SELECTION	14958		
COMMISSION ARBITRES	2087		
RASSEMBLEMENTS ET TOURNOIS	2575		
FRAIS DIVERS DE GESTION	1690		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	501		
TOTAL CHARGES	**182229**	**TOTAL PRODUITS**	**175839**
BENEFICE		**PERTE**	**6390**
TOTAL	**182229**	**TOTAL**	**182229**

Les locations diverses (8977 €) comprennent les charges locatives du siège, les frais du véhicule de fonction (loyer, assurance et carburant).

Les déplacements sont exclusivement ceux des élus mais dont 28003 € font l'objet d'un abandon de créances que l'on retrouvera dans les produits.

Les salaires bruts pour 45928 € concernent notre cadre technique, notre secrétaire administrative et l'apprenti BPJEPS embauché le 1er septembre 2024 pour une durée d'un an.

Les rémunérations correspondent à la grille des salaires de la convention collective du sport.

Les salaires, déduction de l'apprenti, ont augmenté de près de 10% suite au passage à temps complet de notre éducateur et de l'évolution du temps de travail de notre secrétaire administrative.

Le poste « manifestations » sera abordé lors de l'analyse des recettes.

Frais fonctionnement « structure élite » pour 15752 €.

Frais sélections pour 14958 € intègrent nos sept sélections départementales (M13G, M14G, U16G, U19G, M12F, M15F, M18F) qui participent aux tournois interdépartementaux ou aux compétitions de la Ligue.

Nos charges ont été bien maitrisées (182229 € contre 181507 €) soit 722 euros de progression en valeur absolue et 0,4 en pourcentage.

Cependant les frais généraux de fonctionnement pratiquement incompressibles se montent à près de 9000 € par mois.

Nous enchaînons avec les recettes du compte d'exploitation.

Les produits d'exploitation pour 175839 € se décomposent de la manière suivante :

- les subventions du département 24600 € se répartissent ainsi : fonctionnement 11000 €, structure élite 6000 € et emploi 7600 €.
- la fédération française de rugby nous alloue 26992 € pour le fonctionnement basé/nombre de licenciés (17384€), pour le scolaire(3843€), pour les écoles de rugby (2882 €) et les sélections départementales (2882 €).
- la ligue nous a attribué 9993 € soit pour le fonctionnement de la structure élite 2500 €, pour le fonctionnement du comité 5000 €, et pour nos sélections départementales 2493 € (remboursement kilométrique).
- la subvention ANS : 5200 € sont attribués pour nos actions menées envers le rugby éducatif, la promotion du rugby féminin, pour la pratique de proximité et le sociétal.
- subventions diverses : 5000 € pour l'emploi BPJEPS et 80 € service civique.
- cotisations clubs basées par rapport au niveau de compétition pour un montant de 7565 €.
- dons reçus : 28083 € qui ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les bénévoles suite à l'abandon de leur remboursement des frais de déplacement.
- sponsoring : 7300 €.

La rubrique « manifestations » figurant en charges pour 33102 euros et en produits pour 49283 € dégage donc un reliquat positif de 16181 € découlant :

- excédent bénéfice finales seniors et jeunes : 17730 € dont 3350 € de partenariat
- excédent stage rugby vacances : 3219 €
- tournoi entreprises : 1238 €
- coût finales féminines et réserves : - 1857 €
- tournoi de Bigorre : - 496 €
- tournoi des vendanges : - 1103 €
- trophées rugby amateur : - 2550 €

Nous constatons que l'ensemble des subventions représentent prés de 41% de notre budget de fonctionnement et confirme notre dépendance financière.

Nous allons maintenant consulter les comptes du bilan clos au 30 juin 2025.

ACTIF	30/06/2025	PASSIF	30/06/2025
IMMO. CORPORELLES NETTES	1060	FONDS ASSOCIATIF	53491
IMMOBILISATION FINANCIERE	1138		
ACOMPTES FOURNISSEURS	2984	LIGUE OCCITANIE	393
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1647	FOURNISSEURS	2542
PRODUITS A RECEVOIR	2500	DETTES SOCIALES	3187
DISPONIBILITES	70902	CHARGES A PAYER	2481
		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24527
TOTAL ACTIF	**80231**	**TOTAL PASSIF**	**86621**
PERTE	**6390**	**BENEFICE**	
TOTAL	**86621**	**TOTAL**	**86621**

A l'actif nous trouvons :

- immobilisations corporelles pour leur valeur nette comptable
- immobilisations financières : parts sociales du crédit agricole
- acomptes fournisseurs 2984 €

Les charges constatées d'avance représentent les frais avancés pour le SRV de juillet 2025.

Les produits à recevoir concernent des recettes de l'exercice perçues en juillet 2025.

Disponibilités : 70902 € dont 55235 € sur un compte livret.

Au passif figurent :

- fonds associatif : cumul des résultats : 53491€
- ligue Occitanie : 393 €
- fournisseurs : 2542 €
- dettes sociales : charges de juin réglées en juillet pour 3187 €
- charges à payer : frais de l'exercice réglés après la clôture (charges locatives - frais A.G)
- produits constatés d'avance pour 24527 € représentent les recettes du S.R.V de juillet 2025, d'une partie de la subvention FFR et de la subvention emploi du département.

Avant de clôturer mes propos, au nom du comité départemental, j'adresse mes plus vifs remerciements :

- au conseil départemental pour son soutien précieux, fidèle et important qui nous permet de réaliser nos différentes engagements, à la fédération française de rugby et la ligue Occitanie pour leur aide financière et administrative favorisant le déroulement de nos diverses manifestations
- aux clubs d'avoir honoré leur cotisation annuelle
- à nos partenaires pour leur soutien financier ou matériel
- à l'ensemble des membres du comité pour leur dévouement, compétence et sérieux dans les domaines où ils interviennent
- à notre cadre technique, à notre secrétaire administrative, aux CTC et CTL de la Ligue pour l'organisation, l'animation et l'encadrement de nos manifestations où ils font preuve de sérieux, pédagogie et professionnalisme

Merci de votre écoute et compréhension. Bonne saison à l'ensemble des clubs. Bonne fin de soirée

Aucune observation suite à la présentation du compte d'exploitation au 30 juin 2025 et à la présentation du bilan au 30 juin 2025

approbation de l'arrêté des comptes

Monsieur Pierre JEAN MARIE, demande l'accord des votants pour un vote à main levée.

En l'absence d'opposition, le vote à lieu à main levée.

Monsieur Pierre JEAN MARIE met au vote l'arrêté des comptes :

contre : 0
abstention : 0
pour : unanimité des représentants des clubs présents

mot de clôture

Monsieur **Pierre JEAN MARIE** en conclut que la situation financière de notre comité est saine, maîtrisée et tournée vers l'avenir.

Elle reflète le sérieux de notre gestion, mais surtout la cohésion et la solidarité qui nous animent.

Il remercie tous ceux qui contribuent à cette stabilité :

- le trésorier,
- les élus du comité,
- les clubs et leurs dirigeants, pour votre participation,
- et bien sûr, l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour le rugby départemental.

En l'absence de questions, **Monsieur Pierre JEAN MARIE** rappelle quelques dates à retenir :

- à l'invitation de la ligue et deux comités départementaux du 65 et 32, réunion le lundi 20 octobre 2025 à 18 heures 30 à Sarrat Lannemezan,
- trophées amateurs le jeudi 23 octobre 2025 à 18 heures 30 à la salle des fêtes de Horgues,
- samedi 25 octobre 2025 tournoi des vendanges à Lourdes,
- tournoi à 5 le jeudi 6 novembre 2025 à l'OBRC Bordères,
- sans oublier la préparation des sélections départementales pour un premier match le 6 décembre 2025.

Grâce à vous, nous pouvons continuer à maintenir un rugby fort, formateur et ouvert à tous.

Monsieur Pierre JEAN MARIE donne la parole aux représentants institutionnels.

Monsieur Patrick CARDEILHAC de la ligue Occitanie de rugby excuse le Président **Joël CASTANY**. Il présente ses fonctions auprès de la ligue et notamment à la maison ovale des territoires (MOT). Enfin il invite les clubs à venir nombreux à l'invitation de la ligue et des deux comités départementaux du 65 et 32, à la réunion le lundi 20 octobre 2025 à 18 heures 30 à au stade de Lannemezan.

Monsieur Jean-Yves MOURET rappelle l'historique de la maison des sports, espace **Bernard LAPASSET**. Ce lieu est conjointement utilisé par les neufs comités qui y siègent. Il souligne la bonne ambiance qui règne dans ces locaux. Devant les difficultés financières des comités et des autres associations, il estime qu'il faudra changer le mode économique de ceux-ci et cite le dispositif local d'accompagnement (DLA).

Monsieur Éric SAINT-UPERY fait savoir qu'il n'y aura pas de désengagement du conseil départemental qui aide les clubs à partir de la fédérale 1. Le conseil départemental sera là pour le comité départemental de rugby. Il se félicite de sa présence à cette assemblée générale qui lui permet de voir le fonctionnement du comité, ce qui de fait facilite par la suite l'instruction des dossiers de demande de subvention.

Monsieur Pierre JEAN MARIE appelle et récompense les équipes suivantes :

- seniors filles des Lionnes de l'Union Rugbystique Féminin Adour, vainqueurs du trophée pour Elles,
- les U19 de l'entente des coteaux (Pouyastruc / Trie su Baïse), vainqueurs de la coupe Occitanie R1,
- les U16 de l'entente Tournay Sport Esca, champions d'Occitanie R2,
- les cadets à X du CO Saint-Lary, vainqueurs de la coupe Occitanie R3.

<u>questions diverses</u>

Aucune questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président **Pierre JEAN-MARIE** lève la séance à 19 heures 50 en remerciant l'ensemble des participants pour leur écoute et les invite à un moment convivial.

le Président du comité départemental de rugby des Hautes-Pyrénées	**le Secrétaire Général du comité départemental de rugby des Hautes-Pyrénées**
Pierre JEAN-MARIE	**Gérard DUCLOS**

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Fiche d'Emargement des Clubs

Tarbes – le 16 octobre 2025

Code Club	Nom du Club	Nbre de voix	Nom et prénom du Représentant	Signature
4131 R	U.S. ADE	6	FRITZ Serge	
4132 S	U.S. ARGELES	12	FAURE	
4134 U	A.S.C. AUREILHAN	3	CAUSSADE Serge	
6432 S	U.S. AYGUETTE	3		
4135 V	S. BAGNERES	11	Philippe ARBORET	
5872 H	E. S. BARONNIES	7	MARC Guillaume	
5794 Y	E. BAZET ANDREST	6	Mongelle Marcel	
4139 Z	U.S. CAPVERN	2	DASSY Eric	
4142 C	U.S. CASTELNAU MAD	3	LARRIE YVES	
6202 S	E.S. COTEAUX de l'ARRET	8	Pomes Fabrice	
7716 M	J.S. IBOS	6	CORBERES Pierre	
6699 G	URC GEUNE	8	DAGUES Michel	
4152 N	U.A. LALOUBERE	3	GAROCHAU Pierre	

13 clubs 78

Code Club	Nom du Club		Nom et prénom du Représentant	Signature
4153 P	C.A. LANNEMEZAN	11		
4156 T	F.C. LOURDES	9		
4141 B	MAGNOAC F.C.	7		
4159 W	S.O MAUBOURGUET	9	Gillot Yann	
4166D	MARDAING AZEREIX/OSSUN	7		
4168 F	OURSBELILLE BORDERES R.C.	8		
5787 R	U.S.C. POUYASTRUC	9	DUBOC MICHEL	
7064 D	RABASTENS XV	5	Gromnier Denis	
4173 L	C.O. SAINT LARY	7	Fedali	
4172 K	SEMEAC O.	5		
6985 T	STADO TARBES P.R.	11		
4177 R	TOURNAY S.	7	LABORCE Stéphane	
4178 S	F.C. TRIE	9	DUBOSC MICHEL	
4179 T	U.S. VIC BIGORRE	7	Marquerie cédric	

14 Clubs 111

Réf : listing Officiel des Effectifs F.F.R. du 30 mai 2025

111
28

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Fiche d'Emargement des élus et chargés de mission

Tarbes – le 16 octobre 2025

Prénom NOM	Signature
Daniel BACQUERIE	
Charles CABOS	
Serge CAUSSADE	
Agnès COUDRAIS	Excusé.
Éric DASSY	
Célia DESSEIGNET	
Christian DOMEC	Domec
Bernard DUCLOS	
Gérard DUCLOS	
Thierry FOURCADE	Absent Excusé.
Pierre GAROCHAU	
Pierre JEAN-MARIE	
Charly KRANZER	
Yves LANSAC	
Christian LISBANI	
David PARROU	
Michel RIDOU	
Jacques SALVAT	
Joël SCHLICK	Excusé.
Bernard SIGOGNA	
Claude TAJAN	

Prénom NOM	Signature
Virginie ABBADIE LONGO	
Christian AUGE	.Excusé
Yves CARRIE	
Pierre CORBERES	
Albert DOMIQUE	
André DUVIEILH	
Max FERLET	
Christophe FONTAN	
Aurélie GAROCHAU	
Erick LASSUS	
Odette LEMENU	
Stéphane LEPEC	
Jean-Pierre MENGELLE	
Yannick PARDONCHE	
Steve PECUNE	